

Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ?

- Dans les pays de l'OCDE, quelque 60 % des jeunes adultes devraient entamer une formation universitaire au cours de leur vie, mais seulement 3 % commenceront un programme de recherche de haut niveau.
- Près de la moitié des jeunes adultes entameront une formation universitaire avant l'âge de 25 ans dans les pays de l'OCDE.
- Dans les pays de l'OCDE, les taux d'accès à l'enseignement universitaire restent, en moyenne, plus élevés chez les femmes (67 %) que chez les hommes (53 %). Toutefois, l'écart entre les sexes est pratiquement nul dans les programmes de recherche de haut niveau.

Description

Cet indicateur montre combien d'élèves accéderont à un certain type de programme de l'enseignement supérieur au cours de leur vie. Il met également en lumière l'accessibilité de l'enseignement supérieur et donne des indications sur la valeur subjective qui lui est accordée. Il permet de déterminer jusqu'à un certain point dans quelle mesure la population acquiert des connaissances et des compétences de haut niveau qui sont valorisées sur le marché du travail dans la société de la connaissance d'aujourd'hui. Des taux élevés d'entrée et de scolarisation dans l'enseignement supérieur contribuent à rehausser et à maintenir le niveau de formation de la population et de la main-d'œuvre.

Résultats

Selon les estimations, 60 % des jeunes adultes de l'OCDE entameront des études universitaires au cours de leur vie si les taux d'accès se maintiennent à leur niveau actuel. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 70 % dans plusieurs pays, mais inférieur à 35 % en Belgique et au Mexique. C'est également le cas parmi d'autres pays du G20, comme la Chine et l'Indonésie.

Il faut cependant regarder les chiffres lorsque les étudiants en mobilité internationale ne sont pas comptabilisés : en Australie, si l'on déduit le nombre d'étudiants en mobilité internationale du taux d'accès à l'enseignement supérieur, le taux diminue de 27 points de pourcentage. Seules la Pologne et la Slovénie conservent un taux d'accès d'environ 70 % après avoir déduit les étudiants en mobilité internationale.

Dans les pays de l'OCDE, environ 3 % des jeunes adultes d'aujourd'hui devraient entamer un programme de recherche de haut niveau au cours de leur vie. Ce pourcentage est inférieur à 1 % au Chili, en Espagne, au Mexique et en Turquie, mais de l'ordre de 5 % en Allemagne, en Slovaquie et en Suisse.

Selon les taux d'accès actuels, on estime qu'en moyenne 19 % des jeunes adultes d'aujourd'hui (20 % des femmes et 18 % des hommes) entameront une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant au cours de leur vie. Ce pourcentage est inférieur à 5 % en Indonésie, en Islande, au Mexique, en Pologne et en République slovaque, mais supérieur à 35 % en Belgique, en Corée et en Nouvelle-Zélande, et passe même la barre des 50 % en Argentine et au Chili.

En 2011, dans les pays de l'OCDE, les individus qui ont entamé pour la première fois une formation supérieure en 2011 étaient en moyenne 81 % à avoir moins de 25 ans dans l'enseignement

universitaire et 62 % dans l'enseignement supérieur professionnalisant. Par ailleurs, 56 % des étudiants qui ont entamé un programme de recherche de haut niveau en 2011 étaient âgés de moins de 30 ans.

Les sciences sociales, le commerce ou le droit sont les sujets d'études les plus populaires dans tous les pays, sauf en Corée et en Finlande. C'est aussi le cas parmi d'autres pays du G20, comme en Arabie Saoudite.

Tendances

Entre 1995 et 2011, les taux d'accès ont progressé, en moyenne, de plus de 20 points de pourcentage dans l'enseignement universitaire dans les pays de l'OCDE, alors que les taux d'accès sont restés stables dans l'enseignement supérieur professionnalisant. Cet accroissement s'explique par l'amélioration de l'accessibilité de l'enseignement supérieur dans de nombreux pays, mais également par des changements structurels intervenus dans le système d'éducation de certains pays. Les taux d'accès de l'enseignement supérieur ont également augmenté sous l'effet de l'afflux d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants plus âgés parmi les candidats.

Définitions

Les données se rapportent à l'année académique 2010-11 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012. Les données tendanciennes sur les taux d'accès de 1995 et de 2000 à 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée dans les pays de l'OCDE en janvier 2007. Les données relatives à l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'accès à l'enseignement supérieur proviennent d'une enquête spéciale réalisée par l'OCDE en décembre 2012. Le taux net d'accès à un âge donné est calculé comme suit : le nombre de nouveaux inscrits de cet âge dans chaque type de formation supérieure est divisé par l'effectif total de la population du même âge.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

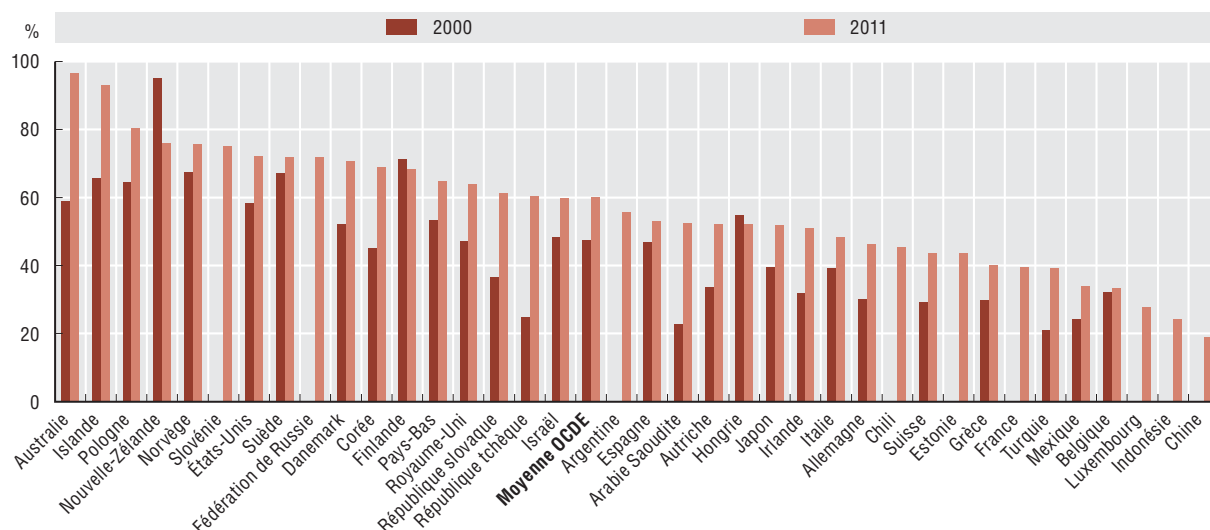
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C3).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les taux d'accès par niveau d'enseignement.
- L'âge des nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur.
- La répartition des nouveaux inscrits selon le sexe.

Graphique 2.1. Taux d'accès à l'enseignement supérieur (2000, 2011)

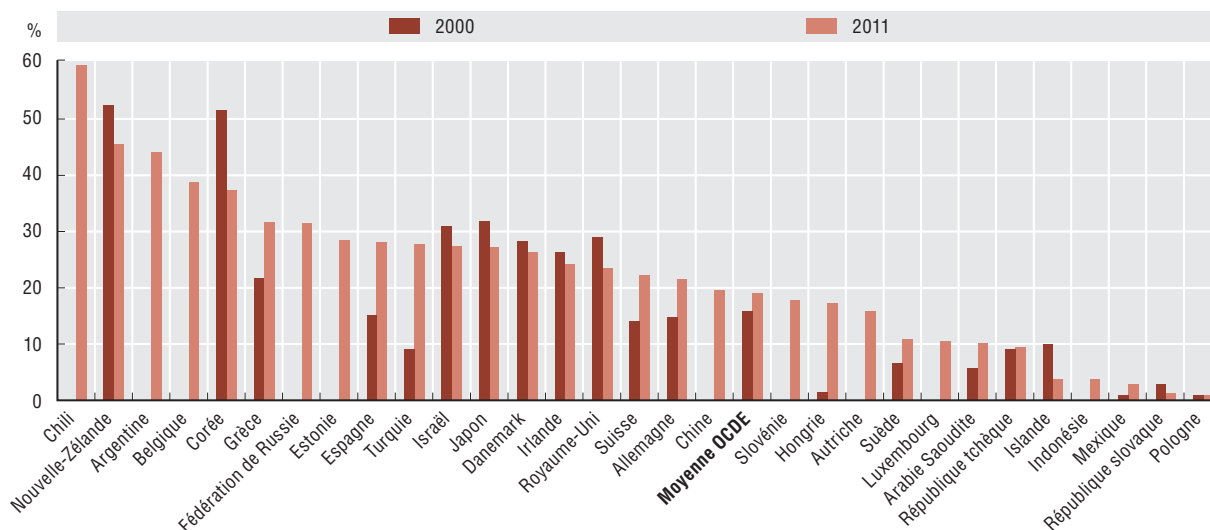
Ce graphique met en évidence la progression – ou l'absence de progression – du pourcentage de jeunes qui accèdent à une formation de niveau universitaire. Les taux d'accès ont progressé dans la plupart des pays de l'OCDE.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique C3.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868464>.

Graphique 2.2. Taux d'accès à l'enseignement supérieur professionnalisant (2000, 2011)

Ce graphique met en évidence le pourcentage de jeunes qui accèdent à une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant en 2000 et en 2011.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique C3.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868464>.



Extrait de :
Education at a Glance 2013
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ? », dans *Education at a Glance 2013 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-8-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.